



266249 - Comment s'attirer la bénédiction divine?

question

Comment faire bénir nos familles et nos biens et d'autres?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

La bénédiction est un des bienfaits d'Allah le Très-haut. Les bienfaits s'obtiennent et se maintiennent grâce à quatre choses:

La première chose réside dans l'obéissance à Allah le Très-haut et dans l'obéissance à Son Message (Bénédiction et salut soient sur lui), obéissance qui passe par l'exécution des ordres , l'abandon des interdits et l'empressement à se repentir et à solliciter le pardon, au cas où il y aurait une négligence des obligations ou une commission d'un quelconque interdit. Sous ce rapport, Allah le Très-haut: **Si les habitants des cités avaient cru et avaient été pieux, Nous leur aurions certainement accordé des bénédictions du ciel et de la terre. Mais ils ont démenti et Nous les avons donc saisis, pour ce qu'ils avaient acquis** (Coran,7:96) Allah le Très-haut a dit à propos de l'appel de Son prophète (psl): ... (71:10-12) Allah le Très-haut dit à propos de l'appel de Son prophète Houd (psl): « Et (Nous avons envoyé) aux 'Aad, leur frère Hūd, qui leur dit: **Ô mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez point de divinité à part Lui. Vous n'êtes que des forgeurs (de mensonges). Ô mon peuple, je ne vous demande pas de salaire pour cela. Mon salaire n'incombe qu'à Celui qui m'a créé. Ne raisonnez-vous pas? Ô mon peuple, implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui pour qu'Il envoie sur vous du ciel des pluies abondantes et qu'Il ajoute force à votre force. Et ne vous détourniez pas [de Lui] en devenant coupables.** (Coran, 11:50-52) Allah le Très-haut dit à propos des gens du Livre: **Et quiconque prend pour alliés Allah, Son messenger et les croyants, [réussira] car c'est le parti d'Allah qui sera victorieux.** (Coran,5:66)



Le bon entretien des liens de parenté constitue l'un des plus importants actes qui traduisent la piété aptes à nous attirer la bénédiction.

Anas ibn Malick (P.A.a) déclare avoir entendu le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: **Celui qui souhaite qu'on lui augmente sa substance et fasse perdurer ses traces, entretienne ses liens de parenté.** (Rapporté par al-Boukhari, 2067) et par Mouslim (2557). Il en est de même de l'abandon des interdits liés aux transactions menées avec les autres comme la tricherie, l'usure et le reste des interdits. A cet égard, Allah le Très-haut dit: **Allah anéantit l'intérêt usuraire et fait fructifier les aumônes. Et Allah n'aime pas le mécréant pécheur.** (Coran, 2:276).

Le cheikh et exégète, Muhammad al-Amine Chinqiti (Puisse Allah le Très-haut lui accorder Sa miséricorde) a dit: « La parole du Très-haut : **Il anéantit l'usure...** dans ce noble verset Il (Allah) déclare qu'il prive totalement l'usurier de la bénédiction de ses biens de sorte qu'il n'en profite pas, d'après les dires d'Ibn Kathir et d'autres. » Extrait de Adhwaa al-bayaan, 1/270.

D'après Hakiim ibn Hizam (P.A.a) le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui): **Les parties impliquées dans une opération de vente ont le choix entre son maintien ou son annulation aussi long temps qu'elles restent ensemble. Si elles sont sincères et fournissent toutes les explications nécessaires, leur opération sera bénie. Si elles dissimulent et mentent, leur transaction sera privée de bénédiction.** (Rapporté par al-Boukhari, 2079) et par Mouslim (1532).

La deuxième chose est que la bénédiction s'obtient à travers la reconnaissance envers Allah le Très-haut pour Ses bienfaits. C'est dans ce sens que le Très-haut dit: « Et lorsque votre Seigneur proclama: **Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai [Mes bienfaits] pour vous. Mais si vous êtes ingrats, Mon châtement sera terrible** » (Coran, 14:7)

Le cœur, la langue et les (autres) organes expriment la reconnaissance. Le cœur l'exprime quand il admet que les bienfaits ne sont qu'une grâce d'Allah le Très-haut et cesse de prêter attention à tout autre que Lui. Contrairement au comportement des infidèles de l'époque anté islamique qui attribuaient les bienfaits divins à d'autres que le Très-haut, le Transcendant d'après la description qu'Allah le Très-haut fait d'eux en ces termes: **Ils reconnaissent le bienfait d'Allah; puis, ils le**



renient. Et la plupart d'entre eux sont des ingrats. (Coran,16:83)

Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Ils connaissent les bienfaits d'Allah mais ne les reconnaissent pas (comme tels)..** signifie qu'ils savent que c'est Allah le Très-haut qui, par Sa grâce, les leur fait parvenir mais ne lui en sont pas reconnaissants puisqu'ils adorent d'autres (divinités) à côté de Lui et attribuent (leur) victoires et substances à d'autres que Lui. » Extrait de Tafsir d'Ibn Kathir (4/592).

La langue exprime la reconnaissance (envers Allah) quand elle attribue les bienfaits au Créateur ,le Transcendant, le Très-haut, Le loue pour les bienfaits et ne tire aucune fierté des moyens et de l'intelligence et d'autres choses usées pour les obtenir car ils proviennent tous d'Allah le Très-haut.

La reconnaissance exprimée par les organes passe par la non utilisation des bienfaits dans un domaine interdit par Allah le Très-haut.Les organes expriment leur reconnaissance quand le fidèle fait du bien à son prochain de la même manière qu'Allah lui a fait du bien.Car en agissant de la sorte , il se rend digne de davantage de bienfaits de la part d'Allah le Très-haut.C'est dans ce sens qu'il dit: **Y a-t-il d'autre récompense pour le bien, que le bien?** (Coran,55: 60)

La troisième chose consiste à observer les règles de conduite édictées par l'islam dans l'utilisation des bienfaits comme la mention du nom d'Allah au moment de manger ou de boire ou de rentrer à la maison ,etc.

Djaber ibn Abdoullah a déclaré avoir entendu le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: **Quand l'un d'entre vous arrive chez lui et mentionne le nom d'Allah en entrant et en mangeant , le diable dit: pas de gîte pour passer la nuit, pas de diner! Si le maître de maison entre sans mentionner le nom d'Allah, le diable dit: là, il y a ici un gîte où passer la nuit! Si , en plus , le maître de maison n'a pas mentionné le nom d'Allah au moment de manger , le diable ajoute :on dine et passe la nuit!..** (Rapporté par Mouslim, 2018)

L'expression de la gratitude s'étend aux faits de manger ensemble, d'éviter le gaspillage dans le manger et le boire, etc. et de dépenser en fonction du stricte nécessaire sans excès ni parcimonie.



Sous ce rapport , Allah le Très-haut dit: « «Et donne au proche parent ce qui lui est dû ainsi qu'au pauvre et au voyageur (en détresse). Et ne gaspille pas indûment, car les gaspilleurs sont les frères des diables⁽²⁾; et le Diable est très ingrat envers son Seigneur. Si tu t'écarter d'eux à la recherche d'une miséricorde de Ton Seigneur, que tu espères, adresse-leur une parole bienveillante. Ne porte pas ta main enchaînée à ton cou [par avarice], et ne l'étend pas non plus trop largement, sinon tu te trouveras blâmé et chagriné. » (Coran,17: 26-29)

Que le musulman veille à suivre la Sunna du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui), notamment ses enseignements au profit de sa communauté en matière de règles destinées à organiser leurs propres affaires , ceux de leurs familles mais aussi la gestion de leurs biens.

L'ouvrage intitulé Ridadh as-salihiine de l'imam an-Nawwi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) est l'un des livres les plus utiles et les plus faciles à comprendre sur ce chapitre.

La quatrième chose consiste à se protéger à l'aide des invocation et dhikrs tirés de la Sunna. Que le musulman veille à l'usage des dhikrs du matin et ceux du soir et les autres dhikrs recommandés par la loi religieuse.

L'ouvrage intitulé hisn al-mouslim min adhkaaril kitaab wa as-sunnah de Cheikh Said ibn Ali bn Wahb al-Qahtaani fait partie des ouvrages qui permettent le mieux de connaître les dhikrs et invocations tirés de la Sunna.

En somme, le musulman obtient la bénédiction grâce à la crainte d'Allah qui s'exprime par l'abandon des interdits , l'exécution des ordres dans la mesure du possible, le cours au repentir et à la sollicitation du pardon en plus de l'imitation du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) dans toutes les conditions.

A propos du sujet , voire à toutes fins utiles : asbaab al-barakah fii hayaatil mouslim

<http://www.alukah.net/sharia/0/44260/>

Voir encore



<http://www.saaaid.net/Doat/yahia/118.htm>

Nous demandons à Allah le Très-haut de nous assister et de vous assister à y parvenir et de nous le faciliter.

Allah le sait mieux.